Magazine municipal d'informations de Segré

Segré infos

Février / Mars 2015 • n°120

Dossier p. 8 et 9

p.5

p.10

p.11

Jules Ferry le projet en détail

ACTUALITES p.5 Image de la ville, un plan de communication en vue
VIE MUNICIPALE p.8 CCAS et OMAS, décryptage
VIE LOCALE p.15 **Deux collines :** 30 ans en 2015

n°120

Retour images

Crédit photo : Jérôme Berthelot.

9 décembre 2014

Tous les ans, en remerciement au soutien de la ville, l'association Tout Art Fer, offre une œuvre réalisée lors de la journée de concours qu'elle organise début septembre.
Cette année, la ville a le plaisir de recevoir le tableau de Serge Papeta, 1er prix dans la catégorie « peintres confirmés ».

11 Décembre 2014

Les jeunes de l'IME peuvent être fiers d'eux : depuis presque 10 ans, à la période de Noël, ils fabriquent, pour l'embellissement de la place de la République, des sphères et des étoiles végétales. Pour les remercier, la Ville leur a remis des places de cinéma et des chocolats.

Crédit photo : Jérôme Berthelot.

21 décembre 2014

Malgré un épais brouillard, la place du Moulin sous la Tour grouillait de monde le soir du marché de Noël organisé par l'association des commerçants Segré Anim'.
Petits et grands étaient au rendez-vous pour suivre le spectacle pyrotechnique des aventures de Bouba, proposé par le Comité des fêtes.

12 décembre 2014

Les enfants des écoles Robert Fontaine et Pierres Bleues étaient impatients de revoir Fabrice Amédéo qu'ils avaient suivi pendant la route du Rhum.
En son honneur, ils avaient réalisé des dessins, des chansons, et des poèmes. Au Cargo, en soirée, 300 personnes sont venues voir la vidéo inédite de sa course. Homme de contact et généreux, il a répondu à toutes les questions, des plus personnelles aux plus techniques. La ville étudie la possibilité d'accompagner son projet de participation au Vendée Globe 2016.

15 janvier 2015

Depuis 3 ans, le service culturel, en partenariat avec le CCAS de la ville, va à la rencontre des publics accompagnés par différentes associations ou structures sociales : Aides, l'UFCV, l'Asdies, les Restos du cœur, l'hôpital de jour et Envol.
Dans le cadre de ce programme, intitulé « Cultures du cœur », 50 personnes étaient présentes à la visite du Cargo, une des étapes de leur parcours culturel.

Crédit photo : Jérôme Berthelot.

Crédit photo : Jérôme Berthelot.

10 janvier 2015

Vous étiez 2 000 à marcher de la place du port à la place Aristide Briand, en hommage aux 17 victimes des attentats meurtriers des 7, 8 et 9 janvier 2015.

17 janvier 2015

250 personnes ont assisté à la cérémonie de vœux de Gilles Grimaud, maire, Marc Laffineur, député et de Bernard Musset, sous-préfet de l'arrondissement.
La cérémonie se déroulait au parc des expositions.

éditorial

DOSSIER p. 8 et 9

Rue Jules Ferry
Un projet

Nous l'avons subie l'an passé et cela se confirme encore, la France, l'Europe vivent une crise qui s'éternise ; de plus, ces derniers jours, sont venus s'y ajouter des événements tragiques.

Nous sommes encore sous le choc des attaques terroristes qui, la semaine dernière, ont fait 17 victimes, journalistes, policiers, otages.

Si modeste qu'il soit, je suis persuadé que nous avons, chacun d'entre nous, un rôle à jouer dans la lutte contre le terrorisme, avec les armes qui sont les nôtres, l'écoute de l'autre, la tolérance, l'éducation de nos enfants, le rappel infatigable de nos valeurs : liberté, égalité, fraternité.

Ceci étant, nous devons tous en être bien conscients, 2015 va être aussi pour nos collectivités une année de contraintes économiques.

En effet, le programme de diminution des aides de l'État se poursuit avec une nouvelle baisse des dotations, mais qui plus est, nous allons connaître cette année, une année complète de financement des Temps d'Animations Péri-éducatifs (TAP).

Il nous faudra également assurer, dans le domaine de l'urbanisme, de nouvelles dépenses précédemment supportées par l'État.

Une année de mutualisations, car pour ce faire, nous allons créer à l'échelle de l'Anjou bleu un service urbanisme à la disposition des 67 communes.

Une année de réflexion enfin, à propos de la réforme territoriale qui nous est proposée.

Conscients de la gravité des événements nationaux récents, conscients aussi de la situation économique difficile que connaît notre pays, il nous faut plus que jamais nous serrer les coudes, travailler tous ensemble, élus, citoyens et rester ambitieux pour préparer des jours meilleurs.

Je souhaite que notre ville soit pour tous, un lieu de paix et de prospérité équitable.

Gilles Grimaud
Maire

Sommaire

Page 4

ACTUALITÉS

Image de la ville : un plan de communication en vue

Brèves
Réservation de salles au groupe Milon, nouvelle organisation.

page 5
Les TAP, des enfants entre de bonnes mains

Page 6

VIE MUNICIPALE

Séance du 16 décembre 2014, en bref
page 7 : CCAS et OMAS décryptage avec Monique Gasnier

Page 10

CULTURE

Objeux d'mots, Ali le combat du siècle

Page 11

SPORTS

Handball : 240 licenciés et une mascotte

Et l'agenda sportif
Run and bike

Page 12

ZOOM SUR...
les deux collines

Page 13

AGENDA
Salon antiquités brocante, ciné-concert, espoir en tête, concert chœur et orgue...

Page 14

Tribunes libres

VIE LOCALE
Frelons asiatiques : c'est le moment de fabriquer des pièges
p.15

La vie commerciale

...et les infos utiles
p.16

n°120 Segré infos

Segré infos : bimestriel municipal d'informations - **Directeur de la publication** : Gilles Grimaud - **Choix des sujets** : commission communication
Rédaction et illustration : Service communication (K. Rochepeau sauf mention).
Création maquette : i10 communication Angers, 02 41 73 89 00 - **Impression** : imprimerie Bleu Platine (Segré)
Tirage : 4.100 exemplaires **sur papier recyclé.**

Image de la ville,
Un plan de communication en vue

Segré a des atouts : un bassin d'emplois, toutes activités confondues, de 550 établissements (dont 65 de plus de 10 salariés), un cadre de vie verdoyant et agréable, une vie sportive et culturelle foisonnante.
Pour les faire valoir et dynamiser le territoire, la ville s'est engagée dans l'élaboration d'une stratégie de communication et d'attractivité.
En 2012, une étude d'image auprès des habitants avait permis de faire un état des lieux en interne.

La démarche se poursuit actuellement avec Alphacoms, cabinet spécialisé en stratégie de communication.

Le diagnostic externe vient d'être présenté aux élus (enquête sur Angers, Château-Gontier, Candé, Pouancé et Craon et enquête de personnes qui travaillent sur Segré sans y habiter).

En janvier et février 2015, deux réunions auront lieu pour définir la stratégie (cible, axes et messages) et le plan d'actions à mener sur plusieurs années.

Cette démarche est pilotée par la commission communication (Gilles Grimaud, Jérôme Berthelot, Béatrice Albert, Stéphanie Bourgeois, Gilles Brécheteau, Marc Jublin, Colette Romann et Guillaume Boré) élargie à Julien Barbot, responsable du développement économique pour la Communauté de Communes et à 3 autres membres du conseil municipal : Laurent Barreau, Bruno Chauvin et Arnaud Averty.
Le service communication (Kathy Rochepeau) est bien sûr en première ligne sur ce projet passionnant.

Les grands axes de cette démarche vous seront présentés dans une prochaine édition du Segré infos.

Brèves • Brèves • Brèves

Groupe Milon, réservation de salles
Depuis le 1er janvier 2015, la réservation de salles (Jardin public, club de l'amitié, salles des associations) au groupe Milon s'effectue sur place (et non plus en mairie).
Du lundi au vendredi (Porte G - bureau de l'ESSHA) de 16h à 18h, une permanence est ouverte.
Mireille Duret est présente pour renseigner, enregistrer une location, faire visiter les salles, assurer une remise de clef.
Cette nouvelle organisation simplifie les démarches du public et offre un interlocuteur unique sur place.
Tél. : 06 75 78 32 21
Courriel : resa.milon@3csegre.org
La fiche de réservation des salles est également disponible sur le site de la ville.

Nouveau plan de ville
La ville ne cesse d'évoluer. Pour rester à la page, le plan de ville est disponible en mairie, à la médiathèque ou à l'office de tourisme du canton de Segré. Il est gratuit. Les planimètres aux entrées de la ville seront également mis à jour pour les automobilistes de passage.

Maisons fleuries
La date de remise des prix des maisons fleuries est fixée au vendredi 13 février à 20h30 au Cargo.
Toutes les mains vertes sont invitées par Catherine Baslé, adjointe au fleurissement.
Un nouveau règlement de concours pour l'année 2015, sera soumis au conseil municipal du 24 janvier pour adoption. Il sera présenté aux participants lors de la remise des prix.

Dates des élections départementales
Les conseillers généraux élus en 2008 et en 2011 seront remplacés en mars 2015 par des conseillers départementaux. Les élections auront lieu les dimanches 22 et 29 mars 2015. Pour chaque canton, un binôme (femme-homme) devra être élu au scrutin majoritaire à 2 tours.
Pour être élu au premier tour, le binôme doit obtenir :
au moins la majorité absolue des suffrages exprimés (plus de 50%),
et un nombre de suffrages égal à au moins 25 % des électeurs inscrits.
Si aucun binôme n'est élu dès le premier tour, il est procédé à un second tour.
Au second tour, les 2 binômes arrivés en tête peuvent se maintenir.
Les autres peuvent se maintenir seulement s'ils ont obtenu un nombre de suffrages au moins égal à 12,5 % des électeurs inscrits.
Le binôme qui obtient le plus grand nombre de suffrages au second tour est élu.

Livre souvenirs-souvenirs
La ville vient de rééditer 100 exemplaires du livre écrit par Jean Leclerc. Cet ouvrage réunit les chroniques qu'il a écrites de 1992 à 2007.
Ce livre est vendu à la mairie.
Le prix de vente est fixé à 12 €.

Bassin Loire-Bretagne
Consultation du public sur l'eau du 19 décembre 2014 au 18 juin 2015 sur le site www.prenons-soin-de-leau.fr

Temps d'Animations Péri-éducatifs : Des enfants, entre de bonnes mains

Après un an de réflexion et d'étude, les Temps d'Animations Péri-éducatifs (TAP) sont proposés depuis septembre 2014 dans les quatre écoles publiques.
À la rentrée et durant le premier trimestre, Jérôme Berthelot, adjoint aux affaires scolaires, et les équipes d'encadrement avaient comme priorité la sécurité des enfants.
Maintenant, le rythme est pris par tous (animateurs, équipes enseignantes, enfants et parents), les activités se développent et méritent d'être présentées.

Les temps péri-éducatifs sont des temps à vocation ludique et reposent sur la découverte et l'initiation.

Les activités proposées

Sur l'année, les enfants vont découvrir cinq thématiques sur des périodes de sept semaines.
Au cours du premier trimestre, ils ont abordé les arts plastiques, les expériences scientifiques, les jeux collectifs, l'expression corporelle, l'image et le livre.
À raison de 1h30 de TAP, deux jours par semaine par école, il est important que les enfants (surtout en élémentaire) soient assidus pour voir leur activité déboucher sur une belle réalisation ; comme ce tableau *à la manière de Klimt* qu'il fut possible d'admirer au mois de décembre dans le hall de la médiathèque.
De janvier à juin 2015, les enfants seront sensibilisés à l'environnement, la citoyenneté et les arts du cirque.
La communication entre les équipes des TAP et les enseignants est primordiale pour proposer des activités différentes. Il est important que tout en conservant les règles de base du vivre ensemble, les enfants puissent être acteurs de leurs loisirs et découvrir tout type d'activités y compris celles qu'ils pensaient ne pas aimer.

Les groupes sont constitués selon les tranches d'âges pour favoriser épanouissement et rythme personnels.

Soucieux de mettre l'enfant au cœur de leurs préoccupations, les animateurs prennent le temps de connaître chacun. Les équipes veillent à ce que l'offre des TAP soit un juste équilibre entre activité et temps calme.

Les équipes

24 animateurs et trois directrices sont présents pour encadrer les enfants. En renfort des animateurs, deux intervenants extérieurs stagiaires en formation exercent leurs talents sur l'ensemble des écoles.
En plus de leurs temps de travail, tous les animateurs se retrouvent une matinée par mois pour faire le bilan, échanger et préparer les animations.
Dans un souci de proposer aux salariés des contrats de travail intéressants, le recrutement s'est fait en priorité parmi des animateurs déjà en poste pour Arc-en-ciel ou sur de l'accueil périscolaire au niveau du canton.

Le tableau des thématiques ainsi que les trombinoscopes des équipes de TAP sont visibles sur le site ville-segre.fr
Une question, un renseignement sur les TAP ? les directrices sont à votre disposition dans les écoles ou sur rendez-vous.
Tél. : 02 41 92 17 94

En janvier 2015, une réunion d'informations et d'échanges a été organisée dans chaque école. Une occasion pour les parents de rencontrer les directrices et poser toutes les questions souhaitées.

Séance du 16 décembre 2014 en bref

Convention de requalification de l'ancienne maison de retraite intercommunale

Le bâtiment de l'ancienne maison de retraite est inoccupé depuis plusieurs années, suite à la construction d'un nouveau bâtiment à proximité.
Compte tenu de sa localisation et de l'intérêt pour la commune à réhabiliter ce site, des contacts ont été pris avec Maine-et-Loire Habitat afin d'étudier le réaménagement de ce site avec différentes formes d'habitat (résidences Vivre son Âge, locatifs sociaux, accession à la propriété …).
Pour permettre à Maine-et-Loire Habitat de finaliser le coût de l'opération de réhabilitation, une étude complémentaire est nécessaire pour mieux chiffrer les coûts de démolition du bâtiment actuel.
Le conseil municipal accepte de prendre en charge un tiers du coût de cette étude évaluée à 21 000 € HT et de valider la convention de participation correspondante.

Bâtiment en état d'abandon

Le bâtiment situé au 55-61 rue Michelet à SEGRE, cadastré section AM n° 0118 et appartenant à la SCI JLM2A est en état d'abandon manifeste.
Un courrier recommandé a été adressé au propriétaire le 24 octobre 2014, en lui demandant de procéder dans un délai d'un mois à la mise en sécurité du bâtiment.
Sans réponse de sa part à ce jour et ayant constaté que les travaux n'ont pas été réalisés, Monsieur le Maire a proposé au Conseil Municipal de lancer une procédure de déclaration de bien en état d'abandon manifeste pour cet immeuble.

Mise en révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Pays Segréen

Le Comité Syndical du Pays Segréen a décidé de s'engager dans la Grenellisation de son schéma de cohérence territoriale, et ce, afin de répondre aux exigences de la loi ENE (dite loi Grenelle II), de la loi ALUR et de la loi ACTPE.

Conformément aux articles L.121-4 et L.300-2 du code de l'urbanisme, la commune de Segré demande à être associée à cette révision du SCOT du Pays Segréen.

Vente du site de l'ancienne Poste

La société Investis a présenté un projet de réhabilitation du site de l'ancienne poste.
Ce projet présente un intérêt certain pour la commune : il va permettre l'aménagement d'un local commercial et de nouveaux logements en centre-ville.
Le conseil municipal a décidé de vendre les parcelles cadastrées section AH n°126, 127 et 140, d'une superficie de 2 954 m² au prix de 105 000 €. Les frais d'actes seront à la charge de l'acquéreur.
(Lire le dossier en page 8 et 9).

Prochaines dates Conseil municipal

- **Mardi 3 mars** 2015
  Annexe de la mairie à 20h30
- **Mardi 28 avril** 2015
  Annexe de la mairie à 20h30

Séances ouvertes à tous

L'ensemble des délibérations est consultable dans le hall de la mairie ou sur www.segre.fr

CCAS et OMAS : décryptage

Les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) existent dans chaque commune. L'Office Municipal des Affaires Sociales (OMAS) est une initiative des élus Segréens pour fédérer les associations qui œuvrent dans le domaine du social. Les deux entités travaillent de façon très étroite avec un travailleur social au CCAS pour l'accueil du public et l'instruction de tous les dossiers.

1 - Missions

Le CCAS a des missions réglementaires qui concernent les aides légales comme l'accès aux droits des personnes au Revenu de Solidarité Active et au Fonds de Solidarité Logement.
Le CCAS a aussi la possibilité d'accorder des aides facultatives qui peuvent prendre la forme d'une aide alimentaire ou financière.
Le CCAS met en œuvre la politique familiale de la ville en appliquant les réductions liées au quotient familial (transport scolaire, restauration scolaire, voyages scolaires, études surveillées, accueil de loisirs, école de musique...). Ces aides non imposées par l'État sont la preuve d'une réelle volonté d'aider les familles segréennes.
Pour chaque demande, la réponse du CCAS est argumentée et expliquée aux personnes demandeuses. Un partenariat étroit existe entre le travailleur social de la mairie et les autres professionnels du secteur social (Maison Départementale des Solidarités, CAF...).
Le CCAS organise depuis de nombreuses années un repas en faveur des aînés ; il est aussi le chef d'orchestre de la mise en place du registre nominatif pour venir en aide aux personnes fragiles ou isolées en cas de grand froid ou de canicule. Parallèlement, le CCAS travaille en lien avec le service logement, et en étroite collaboration avec les bailleurs sociaux (propriétaires des logements) pour apporter une réponse aux demandes de logement.
L'activité est soutenue : 70 à 100 rendez-vous sont pris par mois par le service CCAS/logement.
L'OMAS a, comme les 3 autres offices municipaux (culture, loisirs/animation et sport), un rôle de catalyseur d'énergie ; il fédère les associations œuvrant dans le domaine du social. L'OMAS peut, par sa connaissance fine de chaque acteur, imaginer des actions communes ou aider à leurs concrétisations. C'est un espace d'échanges entre les associations qui permet un meilleur maillage de l'intervention sociale.

2 - Fonctionnement

Le CCAS est présidé de droit par le maire ; Monique Gasnier, adjointe, en assure la vice-présidence. Un Conseil d'Administration (CA) est composé, comme le stipule la loi, d'élus et de représentants des associations familiales, des personnes handicapées ou âgées et d'insertion à parité égale de voix.
Il se réunit chaque mois. Le travailleur social prépare les dossiers de demande d'aide, le CA statue. Chaque décision est ensuite validée par une délibération du CA. Bien sûr, par respect pour les personnes, les délibérations nominatives ne sont pas diffusées.

Le conseil d'administration du CCAS réunit 15 personnes.
Présents sur la photo (de gauche à droite) : Sophie Lhôte, Vincent Guimon, Anne-Marie Coué, Anthony Krieger, travailleur social, Monique Gasnier, adjointe aux affaires sociales, Soizic Ordonaud, Karen Henry, Stéphanie Bioteau, Lucille Cormier, Colette Lefort, Marie-Noëlle Béline, Marcelle Méchineau, Mireille Tisserand et Joël Leprêtre.
Absents sur la photo : Marcel Boiteau, Emmanuel Drouin, Philippe Moriceau.

L'OMAS fonctionne aussi avec un Conseil d'Administration constitué d'élus et de représentants de chaque association œuvrant dans le social et ayant un siège social à Segré.
Le bureau est composé de :

- Monique Gasnier, présidente
- Lucille Cormier, vice-présidente
- Soizic Ordonaud, trésorière
- Vincent Guimon, trésorier adjoint
- Sophie Lhôte, secrétaire
- Karen Henry, secrétaire adjointe

Ces personnes siègent également au Conseil d'Administration du CCAS.

3 - Budget

Le budget 2013 de l'action sociale de la ville représente **547 081 €** (dépenses CCAS, subventions municipales à caractère social et autres dépenses à caractère social).

4 - Renseignements

CCAS - logement
Anthony Krieger - CCAS - anthony.krieger@3csegre.org
Laurence Madiot - Logement - laurence.madiot@3csegre.org
Tél. CCAS/logement : 02 41 92 52 87
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (sauf le vendredi 16h30)

Rue Jules Ferry : Un projet pour la revitalisation du **centre-ville**

En lieu et place de l'ancienne poste, un projet vient d'être approuvé par le conseil municipal. La construction va concourir à revitaliser le centre-ville, axe majeur de la politique de ce mandat.

Lors de sa dernière séance du 16 décembre 2014, le Conseil Municipal a approuvé la vente à la Société INVESTIS du site de l'ancienne Poste située rue Jules Ferry.

Ce site est inexploité depuis plus de 10 ans, suite au transfert de l'agence postale place Aristide Briand.

Différents projets ont été étudiés depuis cette date mais aucun ne correspondait parfaitement aux exigences de la ville ou n'a pu aboutir.

Le projet présenté par la société Investis a été élaboré par le promoteur, en collaboration avec la Mairie et l'Architecte des Bâtiments de France. L'objectif est de permettre la reconquête d'un espace abandonné en centre-ville pour y accueillir de nouveaux habitants et un local commercial.

Ce projet a été présenté aux riverains le 18 novembre 2014.

Le bâtiment abritera sur deux étages, 20 logements de type 3 et 2 logements de type 4.

Chaque logement aura une terrasse ou un balcon. Une surface de 100 m^2, en rez-de-chaussée, est réservée pour l'installation d'un commerce.

Ces logements sont financés par Maine-et-Loire Habitat qui proposera les logements uniquement en location. Dans le cadre des objectifs de mixité sociale promus par la ville de Segré, les logements seront ouverts à des compositions de famille différentes.

Le bâtiment proposera des espaces communs adaptés aux différents modes de déplacement (27 places de stationnement privatif des véhicules et local vélos), dans le respect du Plan Local d'Urbanisme.

Le permis de construire vient d'être déposé en Mairie et les travaux de démolition du bâtiment existant et de construction du nouveau bâtiment devraient commencer en septembre 2015 pour une durée de 18 mois.

Ce projet de reconquête d'une « friche urbaine » s'inscrit dans une démarche volontaire de la municipalité de faire de la rénovation du centre-ville un axe majeur de sa politique.

D'ailleurs, une étude est lancée depuis décembre 2014 pour travailler sur ce sujet avec le cabinet « La Fabrique Urbaine » qui associera élus, services de l'Etat et commerçants.

Vue arrière du bâtiment. Toutes les façades seront sobres et élégantes avec toit d'ardoise, enduit gratté gris cendre et grège.

DOSSIER

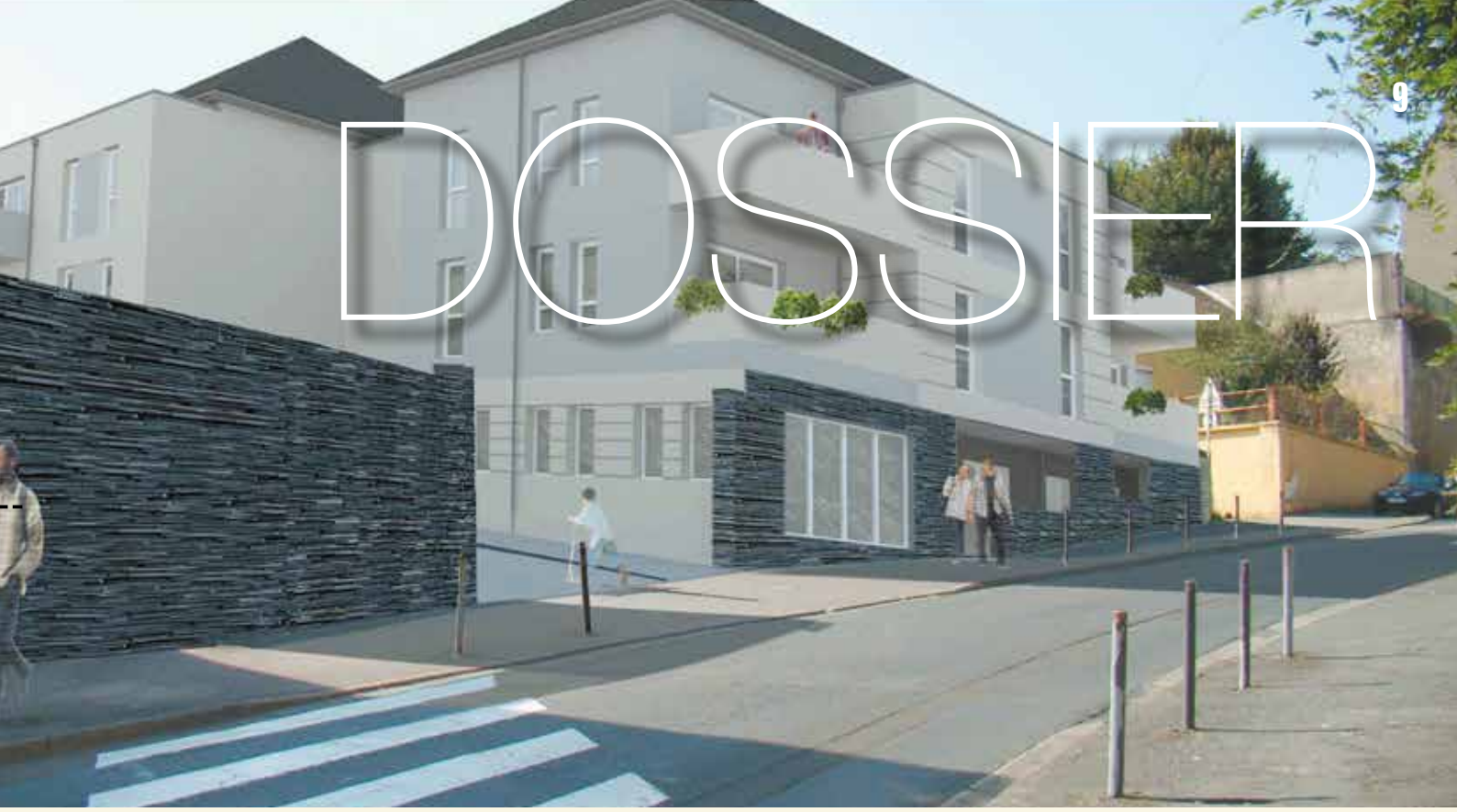

Perspective du bâtiment, côté rue Jules Ferry.
(crédit : Baumann architecte)

L'avis de l'élu

Bruno Chauvin, adjoint à l'urbanisme.

L'immeuble qui sera construit sur le site de l'ancienne poste va bien au-delà du simple programme immobilier. Pour Segré, c'est une véritable opportunité.

Opportunité de répondre aux nouvelles règles d'urbanisme, en comblant ce que nous appelons « une dent creuse », en réinvestissant une friche urbaine qui, chaque année, se dégradait un peu plus.

Opportunité d'accueillir de nouveaux Segréens qui habiteront notre cœur de ville dans des conditions de confort correspondant aux exigences actuelles (parking privatif, ascenseur, …).

De nouveaux habitants qui, sans aucun doute, vont générer de l'activité pour les commerces et les services, apporteront de la vie à notre centre-ville.

La reconquête du site de l'ancienne poste est un élément majeur pour la redynamisation du centre-ville.

Office Municipal de la Culture

Billetterie assurée chaque soir de spectacle ou **par courrier** (chèque à l'ordre de l'OMC PROG) adressé au service culturel de la mairie (place du Port) ou **en ligne sur segre.fr/culture (+ 1 € par billet)**

Ali 74, le combat du siècle

Vendredi 27 février

20h30

Théâtre,

Ciné-concert

Durée : 1h15
Le Cargo
Tarif : 17 € et 12 €
Tout public dès 14 ans

En nous racontant la légende de Cassius Clay devenu Mohamed Ali, poète et sportif, Don Quichotte de la cause noire, **Nicolas Bonneau** nous replonge dans l'histoire de la société américaine des années 60 et 70, la ségrégation, la guerre du Vietnam, la lutte pour les droits civiques et explore la portée symbolique de ce combat : comment le stade devient arène politique ?

Attention : la conférence contée - action culturelle du vendredi 27 février à 10h30 à la salle du club de l'amitié est complète.

La légèreté des tempêtes

C^ie CFB 451

Vendredi 13 mars

20h30

Pièce pour 4 danseurs,

3 violoncellistes et 1 chanteur

Durée : 1 h
Le Cargo
Tarif : 17 € et 12 €
Tout public

Trois violoncellistes et un chanteur accompagnent quatre danseurs sur scène pour délivrer avec gourmandise les sensations et contrastes que suscite ce souffle vital. Dans une danse organique et incarnée, s'entrechoquent tension et relâchement, chute et déséquilibre, douceur et violence.

Projet REC/ Yvann Alexandre

Dimanche 15 mars

16h

Laboratoire public

Le Cargo
Entrée libre
Tout public

Los Angeles, la nuit, vue de Segré

Vendredi 20 mars

20h30

Concert dessiné

Le Cargo
Entrée libre, réservation conseillée
Tout public

Un concert dessiné où **Laurent Cugny**, compositeur de l'opéra-jazz, **David Linx** et **Laïka Fatien**, chanteurs, rencontrent **Olivier Martin**, auteur dessinateur, pour un avant-goût de la Tectonique des nuages.

Médiathèque de Segré

« Voyages, voyages »

• *Les 11 et 12 février, de 14h à 16h30, deux bénévoles de l'association Livre Pour Tous animeront un* ***atelier de création de carnets de voyage*** *à destination des enfants de 8 à 12 ans. Les places étant limitées, l'inscription est obligatoire. Gratuit*
• *Du 10 au 27 mars :* ***Exposition de la famille Neau*** *avec* ***conférence*** *le 17 mars à 20h30 sur le toit du monde*
• *Samedi 28 mars toute la journée* ***Annie Peltier*** *nous chuchotera des poèmes avec un atelier proposé aux enfants pour jouer avec les mots.*

Autres temps forts, gratuits, ouvert à tous

• *Visible encore jusqu'au 4 mars* ***Objeux d'mots*** *une exposition casse-tête de Bob Théâtre.*

• *Samedi 21 mars à partir de 11h, les* ***dessinateurs Olivier Martin et Guillaume Carreau*** *présentent leurs travaux et parlent du concert dessiné* ***« Los Angeles, la nuit, vue de Segré »*** *présenté la veille au Cargo en partenariat avec Saveurs Jazz Festival et Angers Nantes Opéra.*

• *Samedi 28 mars à 10h30, remise du* ***prix ptit bou'quine.***

• *Et toujours* ***l'heure du conte*** *Samedis 28 février et 21 mars à 10h30 pour les 2-5 ans. Inscription gratuite sur réservation.*

Contact :
Espace Saint Exupéry
39 Rue Ch. de Gaulle
Tél. : 02 41 61 15 50
Page facebook

Section handball : **240 licenciés et 1 mascotte !**

La section handball est sur un petit nuage : des équipes performantes, un nombre de licenciés multiplié par deux en 5 ans et une ambiance très chaleureuse à chaque « défi 300 ». Entretien avec Freddy Mazan, joueur de handball depuis ses 7 ans et vice-président du club.

Le club vit une belle période, expliquez-nous :
L'équipe première est montée en nationale 3 et n'a perdu qu'un match en finale de coupe de France à Paris, contre Annecy. 2014 était une belle année, d'autant que nous avons obtenu le label argent pour notre école d'arbitrage par la Fédération Française de Handball.
Depuis 2010, nous avons dynamisé une section féminine qui, elle aussi, rencontre un franc succès avec 82 jeunes femmes. Les seniors filles viennent de se qualifier pour les finales de secteur de la coupe de France départementale de février 2015. En septembre 2014, nous avons ouvert une section pour les moins de 10 ans et déjà 20 enfants y participent chaque samedi matin. La relève est assurée !

Le club de Segré a repris un jumelage ?
Oui, avec un club de Bissendorf en Allemagne. En 2013, pour la première année, nous sommes allés chez eux, ils sont venus l'an passé et nous y retournons avec 60 jeunes à l'Ascension 2015. Les échanges sont extrêmement fructueux et sincères. Des familles se voient déjà en dehors des échanges organisés.

Vous avez un rôle particulier lors des « défis 300 » ?
Les défis 300 existent depuis 2009, notre challenge était de réunir 300 personnes lors des matchs de l'équipe 1ère.
Pour créer l'ambiance, nous avons eu l'idée d'adopter une mascotte. Sans hésiter, je me suis proposé pour enfiler le costume de Chabala, la mascotte 2007 du championnat du monde féminin qui s'est déroulé en France.
Pour chauffer la salle avant le match et à chaque temps mort, je vais sur le terrain, je danse, je lance des t-shirts et des bonbons au public, les enfants sont maintenant habitués à me voir et l'ambiance est incroyable.
Devant le succès et le carton plein à chaque défi, des sponsors ont décidé de financer un DJ et une mise en lumière des joueurs. Les « défis 300 » sont encore plus mémorables.

Freddy Mazan enfile son costume de Chabala à chaque Défi 300 « il fait très chaud sous le costume, mais voir les enfants heureux est ma plus grande récompense ».

Contact
Président : REMOUE Jean-François
Tél. : 06.86.38.47.59
Web : www.segre-handball.com

Prochain Défi 300
Samedi 14 mars 2015 - Salle Bertrand Roiné, rue du Pinelier.
17h - L'équipe des moins de 19 ans briguera le titre de champion régional contre Pornic.
19h - L'équipe 1ère de Segré joue contre Lesneven.
21h - Les seniors 2 joueront leur montée en excellence contre le Mans.

Agenda
agenda sportif • agenda sportif

Février

Samedi 7
19h. **Handball Nationale 3**. Segré reçoit Niort HB Souchéen. Salle Bertrand Roiné.

Samedi 14 & Dimanche 15
St Valentin à la piscine tarif couple (5,80€) aux Nautiles.

Samedi 21
20h30. **Football.** Match division d'honneur. segré reçoit Saumur. Stade du complexe sportif, route de Pouancé.

Mars

Dimanche 1er
4e Run and bike à la Mine Bleue. 3 courses, 1 challenge entreprise. Restauration sur place.

Samedi 7
20h30. **Football.** Match Division Honneur. Segré reçoit Challans. Stade du complexe sportif, route de Pouancé.

Samedi 14
19h. **Handball Nationale 3**. Segré reçoit Lesneven. Salle Bertrand Roiné.

Dimanche 15
36ème édition Course NANTES - SEGRE. Départ du Petit mars à 13h30. Arrivée sur Segré vers 16h. Course d'attente dans la zone industrielle d'Etriché à partir de 13h45.

Samedi 28
19h. **Handball Nationale 3**. Segré reçoit Angers Noyant 2. Salle Bertrand Roiné.
20h30. **Football.** Match Division Honneur. Segré reçoit la Chapelle des Marais. Stade du complexe sportif, route de Pouancé.

L'association des Deux Collines : 30 ans en 2015

En 1985, ils étaient une quinzaine de jeunes retraités à vouloir chanter, suivis en 1990, par un groupe de danseurs. Aujourd'hui, l'association regroupe 275 membres hyper-actifs. Jean Menant, le président et sa secrétaire, Josette Casalta, nous présentent l'association qui fêtera ses 30 ans le 18 octobre prochain.

Qu'est ce qui caractérise l'association les Deux Collines ?

C'est un peu comme une famille, nous sommes tous différents et nous avons plaisir à nous retrouver pour partager des moments de détente ou de découverte. Nous tentons de faire les choses sérieusement sans se prendre au sérieux.
Autre point qui nous tient à cœur, excepté le prêt de la salle depuis un an et demi, nous n'avons jamais demandé de subvention au sein de l'Office Municipal Loisirs et Animations, nous fonctionnons sur nos fonds propres grâce aux cotisations et à nos représentations.

Quelles sont les activités que vous proposez ?

Au départ, avec nos groupes de danse et de chorale, nous proposions des animations dans les maisons de retraite et une fois tous les deux ans nous organisions un spectacle au centre culturel avec les deux groupes réunis.
Actuellement, nous continuons à faire une dizaine de sorties avec le groupe de danse et autant avec le groupe de la chorale notamment pour les commémorations patriotiques mais aussi pour animer des fêtes locales.
Au fil du temps, en fonction des adhérents, de leurs talents ou envies, de nouvelles activités se sont développées comme la gym douce et tonique (avec un professeur diplômé), la marche et l'aquagym à la piscine les Nautiles.
Nous organisons aussi deux voyages dans l'année en septembre et en avril de 8 et 5 jours, un repas convivial deux fois par an en juillet et pour le réveillon.
Depuis 2008, nous avons lancé des thés dansants, qui ont lieu 4 fois par an au groupe Milon. À chaque fois plus de 100 personnes viennent danser.

Les Deux Collines organisent deux voyages par an.

Depuis un an et demi, grâce à la nouvelle salle prêtée par la ville, nous avons mis à disposition de ceux qui le souhaitent un billard.
Dans ce local, 3 ordinateurs permettent de faire de séances d'initiation à l'informatique ou à internet.
Notre dernier né c'est l'atelier loisirs créatifs avec Michel Oriot, ancien enseignant et membre de l'association. Il nous a fait découvrir différentes disciplines comme le pochoir, la céramique ou le cartonnage.
Toutes nos activités se déroulent en journée.

Qui compose votre association ?

Nous avons 275 adhérents. Le doyen a 91 ans et chante à la chorale, la cadette a 36 ans et participe au cours de gym. Nous constatons que les adhérents rentrent plus âgés dans l'association. Plus de la moitié habite les communes autour de Segré. Notre souhait serait d'accueillir de nouveaux choristes et danseurs. Chacun peut venir nous rencontrer, sans obligation d'adhérer, juste pour découvrir.

Comment allez vous fêter vos 30 ans ?

Nous avons réservé le parc des expositions le dimanche 18 octobre 2015.
Le matin, nous retracerons l'histoire de l'association et ses activités, le groupe danse et chorale se produira.
Pendant le déjeuner et l'après-midi un animateur, chanteur, sera à nos côtés pour nous faire danser et chanter comme il se doit quand on est membre des Deux Collines !
Cette journée de fête sera ouverte à tous.

Activités - les créneaux

- Chorale : jeudi après-midi
- Danse du monde : mardi après-midi et vendredi matin
- Gymnastique douce et tonique : vendredi 16h et 17h
- Marche : lundi après-midi
- Aquagym : mercredi 9h30
- Informatique : lundi matin
- Billard loisir : du lundi au vendredi
- Loisirs créatifs : mercredi après-midi

Thé dansant - dates 2015

- Dimanche 26 avril - 21 juin - 29 novembre

Contact

Tél. : 06 85 83 61 94.
Courriel : pr2collines@gmail.com

Agenda

agenda • agenda • agenda • agenda • agenda

Février

➲ Samedi 7

19h30 Loto du Lions Club salle du club de l'amitié au groupe Milon.

15h Ciné-gouter « De la neige pour Noël » au cinéma le Maingué pour les 2 à 5 ans et leurs parents. Tarif unique : 5 €

➲ Samedi 7 et Dimanche 8

10h à 19h Salon antiquités brocante. Entrée : 3 €

➲ Lundi 9

10h à 13h30 Don du sang dans la salle du Mille club à Ste Gemmes d'Andigné.

➲ Jeudi 12

20h Peau d'âne de Jacques Demy au cinéma le Maingué dans le cadre de la programmation Esquimaux chocolat. Tarif : 5 €

➲ Dimanche 15

14h à 17h30 Dimanche contre la solitude jeux, cartes dans la salle du club de l'amitié au groupe Milon.

➲ Vendredi 20

20h Ciné club les Mistons Projection surprise au cinéma le Maingué. Tarif : 5 €

➲ Du 28 février au 15 mars

23e Salon de printemps Arts et Lettres et Lions club au Cargo, place du port. Exposition de photos, peintures et sculptures ouverte tous les jours de 14h à 18h sauf le lundi et le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

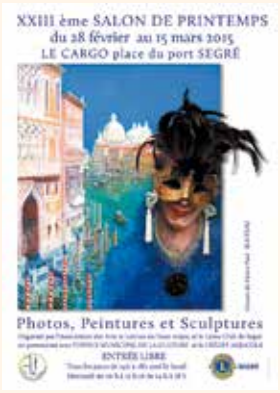
XXIIIème SALON DE PRINTEMPS
du 28 février au 15 mars 2015
LE CARGO place du port SEGRÉ
Photos, Peintures et Sculptures
ENTRÉE LIBRE

Mars

➲ Vendredi 6 (20h) et samedi 7 (14h30)

Spectacle des écoles Dolto et Fontaine au Cargo.

➲ Jeudi 12

20h Certains l'aiment chaud avec Marilyn Monroe au cinéma le Maingué dans le cadre de la programmation Esquimaux chocolat. Tarif : 5 €

➲ Samedi 14

16h Finale Challenge Gardais à la société de boule de fort de la Madeleine. **15h Ciné-gouter** « Bon voyage Dimitri » au cinéma le Maingué pour les 2 à 5 ans et leurs parents Tarif unique : 5 €

➲ Dimanche 15

14h à 17h30 Dimanche contre la solitude jeux, cartes dans la salle du club de l'amitié au groupe Milon.

➲ Mardi 17

20h Espoir en tête. Projection en avant-première du dernier Disney : Cendrillon au Maingué. Le Rotary Club de Segré s'associe à la Fondation pour la recherche sur le cerveau. Participation : 15 € Contact billetterie sur place au cinéma le soir même ou en prévente à optique Krys rue V. Hugo 02 41 92 19 45

➲ Jeudi 19

53e Commémoration du cessez-le-feu en Algérie 17h15 cérémonie religieuse et 18h cérémonie devant le monument aux morts (remise de médailles).

➲ Vendredi 20

20h Concert des élèves harpe et orgue à l'église de la Madeleine.

➲ Samedi 21

20h30 Concert chœur et orgue Concert chœur et orgue à l'église de la Madeleine.

Jeudi 26 février 2015

Jeudi 26 mars 2015

Permanence CIDFF

(Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) à l'espace Saint Exupéry rue Charles de Gaulle.

De 9h à 12h
Sans rendez-vous
Renseignement : 02 41 86 18 04

20h30 concert ateliers musiques actuelles amplifiées à l'auditorium de l'école de musique.

➲ Vendredi 27

Ciné-concert en partenariat avec le Saveurs Jazz Festival. Après plusieurs semaines de travail ensemble, le percussionniste australien Will Guthrie invitera l'orchestre du collège Georges Gironde pour un ciné-concert sur la compilation de courts-métrages Koko Le Clown. Infos (horaires, tarifs) : www.cclesmistons.blogspot.com /// cclesmistons@gmail.com

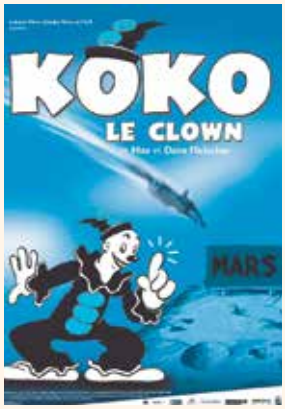

➲ Vendredi 27 (20h30), samedi 28 (20h30) et dimanche 29(15h)

Spectacle du Collège St Joseph au Cargo.

➲ Samedi 28

19h30 Soirée rotarienne des 35 ans de l'association segréenne au rendez-vous des chasseurs. Soirée « les Segréens ont du talent » autour de Fabrice Amedeo sur la route du Vendée Globe 2016. Contact : 06 09 10 63 60 ou de l'autre côté du rideau rue Pasteur et Opticien Krys rue V. Hugo.

Pour la prochaine édition avril / mai 2015 merci d'envoyer vos informations par écrit au service communication pour **lundi 9 mars 2015** au plus tard. Calendrier consultable sur **segre.fr**

Cultivons le « vivre ensemble »

Les récents attentats et les impressionnantes mobilisations qui ont suivi, dont celles de Segré, n'ont laissé personne indifférent.

Que **chacun trouve sa place dans notre société** doit être, plus que jamais, au cœur de nos préoccupations.

À l'échelle de notre ville, il nous semble évident que cette responsabilité doit être partagée par tous les acteurs locaux.

VIVRE ENSEMBLE ne se décrète pas ; cela se vit et se décline dans des actions quotidiennes au sein des associations, des établissements scolaires, des clubs…

Pour nous, élus municipaux de la majorité, cette préoccupation est au **cœur de notre engagement au service de la collectivité**.
Si nous avons souhaité être élus, c'est pour faire en sorte que notre ville soit **une cité où il fait bon vivre, une ville où chacun se sente bien**.

Le programme pour lequel vous nous avez élus et la politique qui en découle font une large place au **« Bien Vivre à Segré »**.

C'est le sens de **nombreuses actions** que nous menons qui seraient trop longues à lister ici mais citons notamment l'accompagnement des Fêtes de Voisins, le dispositif Cultures du Cœur, la politique du CCAS et l'accompagnement des familles au travers du quotient familial, la politique volontariste en faveur des écoles, le soutien financier et logistique à nos nombreuses associations…

VIVRE ENSEMBLE dans notre ville et plus largement en France et dans le monde est bien l'affaire de tous… Cela passe par des **valeurs d'humanisme et de respect de l'autre**, valeurs fortes que nous devons défendre comme nous défendons celle de notre république : **LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ**.

Les élus de la majorité municipale.
segre.passionnement@laposte.net

Segré passionnément !

La Communauté de Communes de Segré en surendettement

Nous avons interrogé le président de la Communauté de communes (3CS) sur le placement de celle-ci dans le réseau d'alerte des finances publiques du Trésor public.
Les quelques éléments fournis confirment ce que nous pressentions : **dès 2013, la 3CS figurait parmi les plus endettées de France**.

La 3CS surendettée

Endettement	Communauté de Communes de **Segré** 2013	**Médiane en France**	Seuil des 10 % de communes les plus endettées en **France**
La dette en nombre de mois de recettes de fonctionnement	**22 mois**	7 mois	18 mois

Lecture du tableau : dans les 10 % des communes les plus endettées, la dette équivaut à plus de 18 mois de recettes. Avec 22 mois, la 3CS est dans le peloton de tête.

Zone de l'Ebeaupinière en difficulté, emprunt pour Actiparc, des dépenses importantes pour nettoyer la voie verte, puis le chantier est abandonné… Toutes ces décisions ont participé **au surendettement.**
Nous devons maîtriser les dépenses et la fiscalité locale. Ainsi, le rachat du bâtiment Jean Charcot place du Port pour 500 000 euros ne nous semble pas raisonnable compte tenu de l'état des finances.

Unité nationale

1 000 personnes à Segré, 45 000 à Angers, et 5 millions en France. Début janvier, l'unité nationale, c'était des Français debout refusant le terrorisme et attachés à la liberté d'expression. **Ce qui nous rassemble est plus fort que ce qui nous divise**.

Emmanuel Drouin, Françoise Denis-Poizot, Arnaud Averty, Marie-Claire Sauques, Guillaume Boré, Stéphanie Bioteau.

Segré Agir ensemble

segre-agir-ensemble@laposte.net

Frelons asiatiques : Des pièges simples à construire

De mi-février à mi-avril, la période est idéale pour la capture des reines : Le Groupement de Défense des Organismes Nuisibles vous recommande le piégeage.

L'an passé, les frelons asiatiques ont envahi le Segréen, une trentaine de nids ont été détruits.
Les frelons asiatiques peuvent causer d'importants dégâts tant sur l'écosystème que sur les hommes. Leurs nids sont plus souvent en haut des arbres, mais ils peuvent se nicher aussi dans les haies, les avant-toits, les chevrons ou encore au ras du sol. Ces insectes sont de véritables prédateurs pour les autres insectes, notamment les abeilles. Ils sont aussi potentiellement agressifs envers l'homme, en effet, il suffit de s'approcher d'un nid à moins de 5 m pour déclencher une attaque de frelons. Les piqûres peuvent dans certains cas être dangereuses. Il est conseillé de faire détruire les nids par un professionnel (coût entre 100 € et 120 €).

Le GDON de Segré a besoin d'aide pour répertorier les premiers nids primaires du printemps et vous recommande le piégeage.

Piège : mode d'emploi
Un piège simple peut être réalisé à partir d'une bouteille en plastique vide (1,25 l, 1,5 l ou 2 l) coupée au tiers supérieur et dont la partie haute sera placée à l'envers (et fixée avec deux agrafes) pour faire entonnoir.
Pour permettre aux petits insectes non ciblés de s'échapper, faites des petits trous (environ 5 mm) avec un bout de fil de fer chauffé.
Au fond de cette bouteille versez un verre de bière brune de préférence, un verre de vin blanc (qui repousse les abeilles) un trait de sirop (cassis ou framboise). Ce piège peut être suspendu à un arbre, de préférence au soleil, à une hauteur de 1,5 m ou 2 mètres (pour une bonne surveillance) ; il peut également être placé sur un balcon.

Plus on met de pièges, même sur un petit terrain, plus on augmente les chances de capture.
Jusqu'au 1er mai, vous pouvez ainsi piéger des reines fondatrices de colonies de frelons asiatiques.

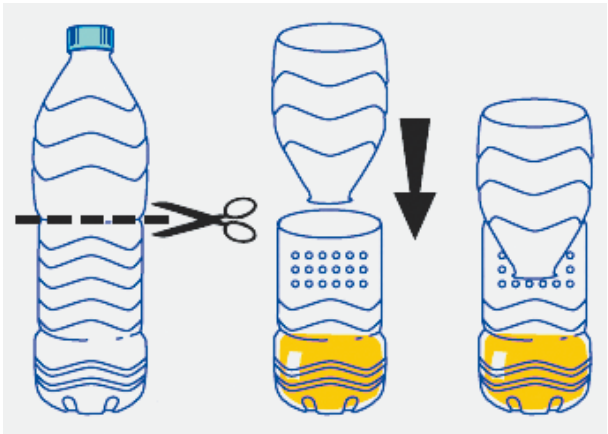

Le piège à frelons : simple à mettre en œuvre et efficace.

Passée cette période, vous risquez de capturer de nombreuses espèces autochtones (frelons jaunes ou guêpes) il vaudra mieux retirer les pièges.
Chaque fondatrice piégée = un nid de moins !

Le cycle du frelon
Il se décline en 4 phases :
• Phase 1 : piégeage des fondatrices (de mi-février à mi-avril)
Les fondatrices sortent de leur refuge d'hiver s'alimentent et chacune recherche un endroit pour construire un nid.

• Phase 2 : recherche de nids primaires (de mi-avril à fin juin)
Le jeune nid est au départ sphérique avec une ouverture unique en dessous. La reine bâtit les premières cellules et pond des œufs qui donneront toutes les ouvrières.

• Phase 3 : recherche de nids secondaires (de juillet à mi-octobre)
La colonie se développe et le nid augmente de volume. Le nid est composé de bois pourris. La reine ne sort plus et se consacre à la ponte. Les ouvrières bâtissent et rapportent des proies pour nourrir les œufs et des substances sucrées pour les adultes restés au nid.

• Phase 4 : la chasse aux fondatrices (de mi-octobre à fin novembre)
Les sexués émergent du nid et s'envolent pour s'accoupler. Les mâles et les ouvrières ne passent pas l'hiver et seules les futures reines survivent et cherchent un abri pour l'hiver. Le nid d'hiver est abandonné.

Une réunion d'information sur la fabrication des pièges à frelons sera organisée le mardi 17 février 2015 à 20h00 - salle du jardin public
Contact GDON : Daniel Deshayes
Tél. : 06 87 84 20 51

Vie commerciale

Nouvelle enseigne

• **Pizzeria Vitaliano**
Pizzas artisanales - A emporter
12 rue Lazare Carnot
Ouvert du mardi au dimanche de 18h à 21h30 et les vendredis et samedis de 18h à 23h
Tél. : 02 41 26 38 06

Déménagement

• **Randstad**
Agence d'intérim
7 rue Victor Hugo
Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h (permanence téléphonique et rdv) et de 14h à 18h (accueil du public)
Tél. : 02 41 92 19 19

Bon voisinage - bons conseils

Chiens bruyants, que dit la loi ?

L'aboiement d'un chien peut être considéré comme gênant et sanctionné comme tel.
Suivant le code de santé publique, R1334-31 : aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.
Selon le code pénal R623-2 : les bruits et les tapages injurieux ou nocturnes troublant la tranquillité d'autrui sont punis de l'amende prévue pour les contraventions de la 3ème classe (maxi 450 €).
Les personnes coupables des contraventions prévues au présent article encourent également la peine complémentaire de confiscation de l'animal qui a servi ou était destinée à commettre l'infraction .

Pour préserver la tranquillité du voisinage, vous pouvez éduquer votre animal (éducateur canin, comportementaliste) ou avoir recours à des colliers anti-aboiements.
La mise à disposition de collier anti-aboiements sera bientôt possible (sous conditions) auprès du service de la Police intercommunale.

Contact
mairie de Segré
Police intercommunale
Tél. : 02 41 92 52 77
Courriel : police.intercommunale@3csegre.org

Jours de Marchés

De 9h à 12h30 : **le mercredi** place des Tanneries (denrées alimentaires et produits manufacturés), **le samedi** place de la République (produits alimentaires et locaux).

Liste des commerçants présents sur www.segre.fr

Hôpital de Segré, accueil premiers soins

Depuis le 1er janvier 2015, l'accueil premiers soins modifie ses horaires d'ouverture au public comme suit :
de 8h30 à 19h00 du lundi au vendredi. En dehors de ces horaires, il convient de faire appel à votre médecin traitant ou appeler le Samu en composant le 15.
Pour les autres demandes vous pouvez :

- vous rendre au service d'urgences du Centre Hospitalier de Château-Gontier
- vous rendre chez un médecin traitant
- appeler le 02 41 33 16 33, une permanence assurée par un médecin vous apportera des conseils et une orientation.

Ce changement d'organisation permettra d'assurer une prise en soins sécurisée et adaptée aux besoins de la population en attendant l'ouverture du Pôle de Santé.

Pharmacies de garde

La nuit, les soirs de semaine et le week end de 21h à 9h15 le lendemain matin. L'information sur les pharmacies de garde 24H/24, 7j/7, en composant le **3237**

Médecins de garde

Quand les cabinets médicaux sont fermés, les soirs de semaine et le week end 24 h/24.
Permanence téléphonique au **02 41 33 16 33**

MAIRIE - Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h00 à 12h30
Tél. : 02 41 92 17 83 • Fax : 02 41 92 81 02 • Courriel : mairie@ville-segre.fr • Site internet : ville-segre.fr
CS 20216 - Place Aristide Briand - 49502 SEGRÉ cedex